

Brasher attaque

(de l'Équipe, Paris)

On se souvient des retentissantes prises de position du général Montgomery, puis de Lord Alexander, personnalités britanniques en renom, en faveur des Jeux Olympiques *open*, c'est-à-dire ouverts aux amateurs et aux professionnels.

Cette fois, une personnalité sportive britannique, le champion olympique du 3.000 mètres steeple-chase, Chris Brasher, renouvelle cette proposition.

C'est dans le grand hebdomadaire londonien du dimanche, *Observer*, que l'ancien co-équipier de Bannister et de Chataway, devenu journaliste, analyse la situation de l'amateurisme. Il admet que dans cinq sports au moins, les amateurs peuvent largement vivre de la pratique de leur sport.

En cricket, en équitation, en football, en ski et en tennis...

D'autres y ajoutent d'ailleurs l'athlétisme, du moins pour les vedettes, et assurent que les seuls sports amateurs 100 % sont l'aviron, et le hockey sur gazon...

Chris Basher conclut :

« Je ne connais pas de meilleurs exemples de champions animés du plus bel esprit sportif que Pancho Gonzalès, que Stirling Moss, que le joueur de cricket Denis Compton, que Stan Matthews ou que Reg. Harris. Tous sont pourtant des professionnels, tous gagnent leur vie en pratiquant le sport où ils excellent, mais ils le pratiquent dans le véritable esprit sportif. »

Les Comités Nationaux Olympiques

(suite III)

(voir nos bulletins 59 — 60)

KENYA (1955)

(Kenya Olympic Association)

Ce très jeune comité a été fondé en février 1955 sous la présidence de S. E. Sir Evelyn Baring, Gouverneur du Kenya. M. R. S. Alexander (membre du Conseil législatif du Kenya) en a été élu le premier président. Quatre mois plus tard, soit en juin 1955, le comité fut reconnu par le Comité International Olympique.

Les Fédérations affiliées au Comité Olympique du Kenya comprennent les sports suivants : Athlétisme, Hockey, Rugby, Natation, Football, Tir et Boxe.

Grâce à l'appui généreux de la population de cette Colonie, le Kenya a eu la possibilité d'envoyer une équipe de 32 athlètes aux Jeux de la XVI^e Olympiade de Melbourne en 1956. Ainsi Kenya participa aux épreuves d'athlétisme, natation et tir. Cette équipe — fait unique dans les annales olympiques — était composée d'athlètes formant les trois races principales du monde, soit des Européens, des Asiatiques et des Africains.

BRÉSIL (1935)

Le Comité Olympique du Brésil a été fondé le 20 mai 1935 à Rio de Janeiro où se trouve son siège social. Son organisation

est basée sur des règles olympiques et est de ce fait un organe totalement indépendant et autonome et à l'abri de toute influence politique, confessionnelle ou commerciale. Les athlètes du Brésil participèrent pour la première fois aux Jeux Olympiques d'Anvers en 1920. A cette époque, il n'existait pas de Comité National Olympique dans ce pays, de sorte que la délégation brésilienne fut organisée par la Confederação Brasileira de Desportos, sous la présidence du membre du Comité International Olympique qui fut à l'époque S. E. Raul de Rio Branco. Il en fut de même aux Jeux de la VIII^e Olympiade (Paris, 1924) et à ceux de la X^e Olympiade (Los Angeles 1932). Depuis 1935 la délégation brésilienne a été placée sous le patronage du Comité Olympique Brésilien qui a eu comme présidents successifs M. Antonio Prado junior (1935-1939), M. Arnaldo Guinle (1940-1949) et depuis lors le Dr Ferreira Santos. Tous trois membres du Comité International Olympique. Actuellement quinze fédérations nationales, affiliées aux fédérations internationales respectives, sont membres du Comité Olympique du Brésil.

FRANCE (1894)

Le Comité Olympique Français est le plus ancien de tous les comités olympiques

nationaux. Il fut en effet créé à l'automne 1894 par le Baron Pierre de Coubertin, après le fameux Congrès en Sorbonne où pour la première fois fut annoncé son projet de rénover les Jeux de la Grèce antique.

M. Félix Faure, président de la République française en accepta la présidence d'honneur. Autour de Pierre de Coubertin les membres du Comité Olympique Français étaient MM. de Courcel, Spuller, Gréard, Michel Bréal, Mézières, Paul Bourget, Paul Lebaudy et d'Estournel, ainsi que les vice-présidents de l'Union Vélocipédique, les représentants des sociétés d'escrime, de sports athlétiques, de polo, de yachting, d'aviation et le président de l'Union des Joutes de tir, M. Paul Merillon.

C'est ce Comité qui sélectionna les représentants de notre pays et prépara la participation de la France aux Jeux Olympiques d'Athènes en 1896.

Deux ans plus tard, le Comité Olympique Français était chargé d'organiser les Jeux de la II^e Olympiade à Paris. Il créa dans ce but un Comité d'Organisation animé par un Commissaire général, le Vicomte Charles de la Rochefoucauld.

Depuis cette époque, le Comité Olympique Français n'a cessé de fonctionner sous les présidences successives de M. le Comte Clary puis d'Armand Massard.

En 1924, le Comité Olympique Français fut chargé d'organiser les Jeux de la VIII^e Olympiade. Son secrétaire général, Frantz

Reichel, en assumant la direction, traitant en cette occasion avec la Ville de Paris et les pouvoirs publics tous les problèmes concernant les installations et l'organisation.

Sous l'égide du Comité Olympique Français, la France a participé depuis leur création aux Jeux de toutes les Olympiades, et aux Jeux Méditerranéens de 1951 à Alexandrie et de 1955, à Barcelone.

Le Comité Olympique Français, à l'occasion du soixantième anniversaire de sa création, a eu l'honneur d'accueillir, en juin 1955, la 50^e session du Comité International Olympique.

Le Comité Olympique Français est composé des trois membres français du Comité International Olympique : MM. Armand Massard, François Pietri et le Comte Jean de Beaumont, des membres désignés par les vingt et une fédérations régissant des sports olympiques et de deux membres cooptés : le Dr Mathieu et M^e Charles Fruh.

Son bureau, élu pour la durée de l'Olympiade en cours, est ainsi composé : président, M. Armand Massard qui a été réélu à ce poste depuis vingt-quatre ans sans interruption ; vice-président : M. E. Gremaux ; secrétaire général : M. le Dr Jean Carle ; trésorier : M. Pierre Leroi.

Le Comité Olympique Français s'efforce en toutes circonstances d'animer le Sport français et de maintenir l'idéal olympique tel qu'il a été défini par son illustre fondateur, le Baron Pierre de Coubertin.

La session de Sofia

Septembre 1957

Sofia... depuis 1937 le Comité International Olympique ne s'était plus réuni dans une ville de l'Est de l'Europe. C'était alors à Varsovie.

A Sofia tout avait été mis en œuvre pour agrémenter le séjour des membres du Comité International Olympique. Trente-six d'entre eux et plusieurs dames se sont rendus en Bulgarie et aucun d'eux n'aura regretté d'avoir goûté l'hospitalité qu'ils trouvèrent à l'Hôtel Balkan où le Comité Olympique Bulgare avait tout préparé pour leur rendre le séjour confortable. Bonne chère, charmant accueil et excellente réussite d'une session au cours de laquelle le Général et Madame Vladimir Stoitcheff se dépensèrent sans compter. Sous leur experte direction un nombreux comité était à la disposition des congressistes. Il ne nous est guère possible de citer les noms de toutes les personnes dévouées et

aimables qui ne cessèrent d'entourer nos membres de leurs soins les plus empressés. Nous ne voudrions cependant manquer de signaler M^{me} Lekarska et M. Vashev, secrétaires du Comité Olympique Bulgare, qui furent les chevilles ouvrières de toute l'organisation. Grâce à eux tout fut réglé jusque dans les moindres détails. La Chancellerie du Comité International Olympique surtout leur doit sa reconnaissance.

Pendant les cinq jours de travaux de nombreuses festivités furent organisées : spectacles à l'Opéra, concert de chants et danses folkloriques, excursion au monastère de Rila. Dîners et réceptions firent partie d'un programme copieux. A cette occasion des remerciements s'adressent au Général et Madame Stoitcheff, au Président du Conseil des ministres de la République Populaire de Bulgarie et à la Municipalité de Sofia. La cérémonie